

MODE DE VALIDATION :
CERTIFIANT



CERTIPHYTO

CATEGORIE : DECIDEUR

SOUMIS A AGREMENT (SA)

« PRIMO »

| Code CPF | Code RNCP RS | Code Certifinfo | Formacode(s) |
|----------|--------------|-----------------|--------------|
| | 5655 | 92189 | |

OBJECTIFS

S'assurer que son titulaire soit capable d'identifier et d'évaluer les risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques tant pour les personnes que pour l'environnement, mettre en place des mesures de prévention par des stratégies pour réduire l'utilisation de ces produits en limitant les risques et leurs impacts. Ces fondements passent par une bonne connaissance des stratégies de lutte appropriées aux diagnostics effectués.

DÉBOUCHÉS

/

SUITE DE PARCOURS POSSIBLES

/

PUBLIC CONCERNÉ

Tous les acteurs des filières agricoles et non agricoles en contact direct ou indirect avec les produits phytopharmaceutiques (salariés, demandeurs d'emploi, particuliers)

FINANCEMENTS POSSIBLES



Aide pour les demandeurs d'emploi



Aide individuelle à la formation pour les demandeurs d'emploi



Pour les salariés et les demandeurs d'emploi



Pour abondement d'un CPF individuel ou CFP transition professionnelle pour les salariés



CPF individuel + AUTOFINANCEMENT pour les salariés et les demandeurs d'emploi

COUT DE LA FORMATION

A partir de 550 euros TTC* par stagiaire
Activité non soumise à la TVA
(Article 261 4-4a du CGI)
* Selon financement

DEROULEMENT DE LA FORMATION

Capacité d'accueil : 12 stagiaires minimum
Durée moyenne totale : 3 jours
En centre : 21 heures
Période : Toute l'année
Recrutement : Toute l'année
Inscription : 2 jours ouvrés avant le début de la formation

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Entretien

PRE-REQUIS

CERTIFICATEUR

Ministère de l'Agriculture et de la
Souveraineté alimentaire

FORMATION CONTINUE

ACCES AUX PERSONNES
EN SITUATION
DE HANDICAP

Si vous êtes en situation de handicap temporaire ou permanente, ou si vous souffrez d'un trouble de santé invalidant, les conseillers sont à votre disposition pour prendre en compte vos besoins, envisager les possibilités d'aménagement spécifique et résoudre dans la mesure du possible vos problèmes d'accessibilité.

CONTENU DE LA FORMATION

Réglementation et sécurité environnementale (7 heures)

Réglementation liées à la pratique professionnelle, responsabilité vis-à-vis des usagers, législation et obligations, agrément de l'entreprise

Santé sécurité de l'applicateur en espace ouvert au public (6 heures)

- Types et dangerosité des risques pour les personnes
- Situations d'expositions aux dangers
- Conduite à tenir en cas d'accident liés aux produits phytosanitaires
- La prévention des risques et les pratiques et aménagements pour limiter l'impact des produits phytosanitaires
- stratégies à mettre en œuvre selon les espaces et leurs utilisations

Réduction de l'usage, méthodes alternatives (7 heures)

- Les techniques alternatives (bio contrôle, résistances naturelles, lutte intégrée ...)
- Choix et adaptation des produits
- Evaluation comparative entre les produits phytosanitaires et des méthodes alternatives

Vérification des connaissances (1 heure)

30 questions

Pour obtenir le Certificat, plusieurs voies d'accès sont possibles :

- ✓ Voie A : Certification par validation des acquis académiques au vu de diplômes, titres et certifications professionnelles,
- ✓ Voie B : Certification par validation d'un QCM portant sur les connaissances requises pour la vente, l'achat et l'utilisation de produits phytopharmaceutiques,
- ✓ Voie C : Certification par formation et positionnement via un QCM.
- ✓ Voie D : Certification par formation de 2 jours minimum selon le profil d'activités du professionnel et sans positionnement.

PLAN D'ACCES



SITE DU LORRAIN

Direction du Marigot :
Prendre l'entrée à droite 50 mètres avant la station ESSO (Rue du Tabac)
En Direction du Lorrain :
Prendre l'entrée à gauche 50 mètres après la station ESSO

SITE DU ROBERT

En direction du FRANCOIS :
Prendre l'entrée à droite après le radar
En direction du ROBERT
Prendre à gauche après la pharmacie « YOLES »

10/07/2024

MODE D'EVALUATION DES OBJECTIFS

- Evaluation à chaud de satisfaction en fin de formation
 - Attestation de formation
- Type de validation : certificat via plateforme "service-public.fr"
Durée de validité : 5 ans

INDICATEURS

- Taux de réussite 2023 : /
- Taux d'appréciation : /

DATE D'ENREGISTREMENT

11/08/2016

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Entretien

MODALITES PEDAGOGIQUES

Salle de cours
Exploitation agricole
plateau technique d'entraînement en aménagements paysagers

INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires de formation en présentiel :
7h30 -11h45 / 12h30-14h30
Parking visiteurs
Restauration collective possible uniquement sur le site du ROBERT
(sauf pendant les congés scolaires) : tarif 4,35 € le repas

CONTACTEZ LE SECRÉTARIAT

Site du Robert :
Quartier four à chaux
97231 LE ROBERT
05.96.65.40.98 / 06.96.22.83.08
cfppa.le-robert@educagri.fr

Site internet
<https://eplefpa-lerobert.educagri.fr/cfppa>

Site du Lorrain :
Cité Vallon
97214 LORRAIN
05.96.53.41.09 / 06.96.24.01.79
cfppa.le-lorrain@educagri.fr

